

## Quelques aspects de l'économie canadienne

Denis Germain

Volume 46, numéro 3, octobre–décembre 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003921ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003921ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Germain, D. (1970). Quelques aspects de l'économie canadienne. *L'Actualité économique*, 46(3), 542–547. <https://doi.org/10.7202/1003921ar>

# Commentaires

Quelques aspects de l'économie canadienne ont principalement retenu l'attention en 1970, puisqu'ils touchent directement le consommateur. Il s'agit des prix et du chômage. La hausse rapide des prix qui se manifeste depuis 1966 et qui n'a pu être freinée par les forces du marché, à la suite du ralentissement de l'activité économique à la fin de 1967, a conduit à l'établissement, par le gouvernement fédéral, de la Commission des Prix et des Revenus. Sa tâche était de sensibiliser la population au problème, espérant obtenir ainsi un ralentissement des dépenses de consommation, et de persuader les chefs d'entreprises de stabiliser leurs coûts de production. Devant la lenteur à obtenir des résultats concrets, le gouvernement fédéral a décidé d'agir directement en réduisant ses propres dépenses dans le but d'amoindrir les pressions inflationnistes causées par un excès de la demande. Ces efforts ont abouti en fait, en 1970, à un ralentissement graduel de la montée des prix et, vers la fin de cette année, l'indice des prix à la consommation a connu une stabilité tout au moins relative. La brisure qui est apparue en 1970 concernant le parallélisme traditionnel des variations de prix au Canada et aux États-Unis est une indication de l'effet direct des mesures gouvernementales sur les prix canadiens. Alors que les mouvements de prix dans ce pays sont souvent « importés » des États-Unis, le ralentissement actuel semble bien avoir une origine nationale.

Cependant, on assiste encore une fois à l'incompatibilité d'une hausse modérée des prix et d'une situation de plein emploi. En effet, le taux de chômage s'est mis à grimper au début de 1970

pour atteindre près de 7 p.c. au début de l'automne, une fois éliminées les variations saisonnières. Il s'agit du pourcentage le plus élevé depuis le milieu de 1961, c'est-à-dire depuis le début de la vague de prospérité économique qui a duré jusqu'en 1967. Cette brusque montée du taux de chômage est due à la politique anti-inflationniste du gouvernement fédéral et au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se manifester au début de 1970. Cependant, le chômage est demeuré élevé même au cours de la période 1968-1969 alors que l'activité économique a connu un regain de vie appréciable. Le fait est que le chômage au Canada a des causes plus lointaines que le seul ralentissement de l'activité économique, causes qui sont d'ordre structurel. Il ne s'agit pas d'une découverte, bien sûr, mais plutôt d'un simple rappel. Depuis le temps qu'on en parle, on n'a pas encore réussi à éliminer ce type de chômage qui reflète des transformations profondes de l'économie. Il semble évident que ce problème amène des solutions à des causes plus lointaines que le seul ralentissement de l'activité trop ce qu'il est, peut conduire à considérer comme normale une situation qui ne l'était pas au début. Ainsi, il n'y a pas si longtemps le plein emploi s'accommodait d'un taux de chômage égal ou inférieur à 3 p.c. alors qu'aujourd'hui certains considèrent que le plein emploi est atteint si ce taux ne dépasse pas 4 p.c. Un tel taux représente quand même 325,000 chômeurs environ, au Canada. Il ne peut pas y avoir d'absolu dans ce domaine, c'est évident, mais il ne faut pas en faire un prétexte pour camoufler, volontairement ou non, des problèmes dont on n'entrevoit pas la solution.

Venons-en maintenant à l'objet plus précis de ce commentaire.

\*

\* \* \*

Les données globales concernant l'économie canadienne ne sont que des moyennes qui cachent des disparités importantes aussi bien inter-sectorielles qu'inter-régionales. Si les écarts sont dans le même sens pendant une longue période, c'est-à-dire si aucun mouvement de balancier ne vient rétablir l'équilibre initial, le rapport des forces se modifiera, l'économie subira des transformations de structure qui auront de bons ou de mauvais effets, mais dont toute politique

économique se devra de tenir compte. Examinons donc sous cet angle le comportement des prix et du chômage.

### *Les prix*

Il existe plusieurs indices de prix qui présentent la réalité sous des aspects différents. Pour les fins de ce commentaire, mentionnons l'indice des prix à la consommation et l'indice implicite des prix de la dépense nationale brute. Nous n'utiliserons pas l'indice des prix de gros ni celui des prix de vente dans l'industrie. Dans le premier cas, il s'agit d'un indice dont la signification est très imprécise alors que dans le second cas ce sont des indices par produit ou groupe de produits qui exigeraient une étude beaucoup plus poussée que ce que nous nous proposons de faire ici.

L'indice des prix à la consommation comporte 7 sous-indices correspondant aux groupes de produits et de services qui atteignent directement le consommateur. Il sert aussi, de ce fait, à mesurer les variations du pouvoir d'achat de la monnaie.

L'examen des sous-indices montre qu'ils n'ont pas eu de tendance marquée, en général, à s'éloigner l'un de l'autre, depuis 1950. En effet, les données récentes indiquent que l'écart à la moyenne est inférieur à 2 p.c. dans le cas de l'alimentation, de l'habitation, de l'habillement, des divertissements, du tabac et de l'alcool. Dans le domaine des transports l'indice est inférieur de 4 p.c. à la moyenne, alors qu'il lui est supérieur de 6 p.c. dans le cas des soins personnels et de santé. Toutefois, les changements annuels en pourcentage par rapport à l'année précédente donnent une image différente à court terme. En premier lieu, il n'existe aucun parallélisme dans les variations annuelles des divers groupes, depuis 1950, à l'exception de quelques années. Souvent, deux ou trois sous-indices expliquent à eux seuls une variation donnée de l'indice global. Pour la même année, les variations peuvent même se faire en sens contraire. En 1959, par exemple, les prix ont baissé de 0.8 p.c. dans l'alimentation alors qu'ils ont augmenté au-delà de 3 p.c. dans les transports et les soins personnels et de santé. En second lieu, alors que certains sous-indices augmentent d'une façon continue d'autres le font par soubresaut, une année de forte hausse étant suivie par une autre de baisse ou de très faible augmentation. L'alimentation, en particulier, peut être classée d'emblée dans la se-

conde catégorie alors que l'habitation le serait dans la première. En troisième lieu, il est intéressant de remarquer que les prix de l'habitation, de l'habillement, du tabac et de l'alcool, après avoir connu une stabilité remarquable de 1953 à 1965, se sont mis à grimper à partir de 1966. L'habitation, en particulier, a subi une hausse de 5.1 p.c. en 1969.

Cette brève analyse du comportement des prix à la consommation ne laisse pas entrevoir de déséquilibre profond dans le rapport des forces économiques, sauf la tendance du prix des soins personnels et de santé à augmenter plus rapidement que la moyenne. Cependant, des mouvements plus récents laissent apparaître un danger de déséquilibre dans un domaine aussi important que celui de l'habitation. Il faut espérer que les efforts faits actuellement pour contrecarrer ce mouvement aboutissent à des résultats concrets et qui concordent avec les résultats souhaités.

Il existe des classifications supplémentaires de cet indice, qui permettent de distinguer les biens durables, les biens non durables et les services. Ici, les écarts à la moyenne sont beaucoup plus prononcés. Alors que les prix des biens durables fluctuent très peu, ils n'ont augmenté que de 6 p.c. depuis 1961, ceux des biens non durables ont augmenté de 25 p.c. et ceux des services, de 38 p.c. Si on exclut le logement, les prix des services se sont accrus de 42 p.c. de 1961 à 1969. On constate que les services et les biens non durables sont en grande partie responsables de la hausse des prix qui se manifeste depuis 1965. À plus long terme, disons que le taux annuel moyen d'augmentation des prix des services, à l'exclusion du logement, a été de 4.3 p.c. de 1950 à 1969. Quant au logement, on a vu précédemment que son prix a commencé à monter rapidement en 1966. Dans ce cas, il faut remonter à la période 1950-1952 pour retrouver des augmentations équivalentes (et même plus élevées en 1951, soit 9.2 p.c.).

L'indice implicite des prix de la dépense nationale brute, pour sa part, montre « non seulement les changements de prix, mais aussi les variations dans la structure des dépenses à l'intérieur et entre les principaux groupes »<sup>1</sup>. Il comprend 7 sous-indices dont 5 seulement présentent un certain intérêt.

1. « Documents budgétaires », *Débats de la Chambre des Communes*, vol. 114, no 85, 12 mars 1970, Ottawa, p. 101.

Ce qui attire immédiatement l'attention, c'est l'importance de plus en plus grande des dépenses publiques courantes en biens et services. De 100 en 1961, cet indice est monté à 163 au 2<sup>e</sup> trimestre de 1970 alors que l'indice global montait à 132. Il ne s'agit pas d'un phénomène récent puisque, depuis 1947, l'augmentation annuelle moyenne a été de 5.5 p.c. contre 3.8 p.c. pour le total de la dépense nationale brute. Il en est ainsi pour le sous-indice formé par la formation brute de capital fixe des gouvernements, lequel a augmenté de 30 p.c. de 1960 au 1<sup>er</sup> trimestre de 1970. Les autres sous-indices restent inférieurs à la moyenne. Ce sont les suivants : dépenses personnelles en biens et services, formation brute de capital fixe des entreprises, exportations et importations de biens et services.

On peut donc dire que dans l'ensemble l'augmentation des prix au Canada se fait actuellement selon le schéma qui a prévalu depuis le début des années 1950, à l'exception du secteur de l'habitation dont le coût s'est mis à grimper brusquement en 1966. Cette brève analyse fait ressortir la hausse constante du coût des services et l'importance de plus en plus marquée du secteur gouvernemental.

### *Le chômage*

Passons maintenant au second point que nous voulons aborder dans ce commentaire, soit le chômage. L'examen des statistiques trimestrielles par groupe d'industries laisse apparaître des disparités importantes. Ainsi, au troisième trimestre de 1970, le taux global de 5.3 p.c. se répartissait ainsi : secteur primaire, 3.2 p.c., fabrication, 5.1 p.c., construction, 9.9 p.c., transport et autres services publics, 4.1 p.c., commerce, 3.8 p.c., services, 3.3 p.c. L'ordre selon lequel se présentent les différents secteurs est sensiblement le même d'un trimestre à l'autre, mais l'importance des écarts varie avec les saisons, surtout dans le secteur primaire et dans celui de la construction. Dans ce dernier cas, le taux de chômage peut varier, par exemple, entre 20 p.c. au premier trimestre et 6 p.c. au troisième trimestre. Ces taux extrêmes se déplacent, évidemment, en fonction de la conjoncture économique. On retrouve donc, au bas de l'échelle, les services, puis le commerce, les transports et autres services publics. Le secteur de la fabrication vient ensuite,

suivi du secteur primaire, durant la saison creuse, l'inverse se produisant au cours des saisons de forte activité. C'est dans le secteur de la construction que la situation est la plus grave. En plus de subir de fortes variations saisonnières, le taux de chômage y est sensiblement plus élevé que la moyenne.

On ne peut pas parler de chômage au Canada sans rappeler les importantes disparités régionales qui existent. Depuis 1954 au moins, le taux de chômage a été, dans les provinces Maritimes, de 3 à 4 points plus élevé que la moyenne canadienne, et au Québec, d'environ 2 points plus élevé, alors qu'en Colombie-Britannique l'écart est généralement inférieur à 1. Par contre, l'Ontario et les provinces des Prairies accusent des taux inférieurs à la moyenne. Si une telle disparité n'est pas récente et qu'elle a déjà attiré l'attention des autorités responsables, les données récentes n'indiquent aucune amélioration dans ce domaine malgré les mesures qui ont pu être prises.

À l'instar des prix, on ne remarque pas de transformations profondes du schéma qui existait il y a 15 ou 20 ans quant au taux de chômage. Cependant, il s'agit ici d'un domaine complexe qui ne se reflète pas entièrement dans un seul taux. Une étude approfondie de la main-d'oeuvre et de l'emploi par secteur et par région pourrait bien donner une autre image plus conforme à la réalité.

\*

\* \*

Ces quelques observations nous font prendre conscience une fois de plus de la nécessité d'aller au-delà des données globales, vu l'importance des disparités qui affectent l'économie canadienne. Ainsi, une hausse de 4.5 p.c. de l'indice global des prix à la consommation, comme ce fut le cas en 1969, « cache » une augmentation de 1 p.c. dans le secteur des biens durables et de 6.9 p.c. dans celui des services. De la même façon, le taux de chômage de 5.3 p.c. constaté pour le 3<sup>e</sup> trimestre de 1970, tombe à 3.3 p.c. pour les services et monte à 9.9 p.c. pour la construction. Si les responsables de la politique économique connaissent ce phénomène depuis longtemps, on constate tout au moins que l'efficacité des mesures qui ont pu être prises pour corriger la situation n'est pas encore démontrée.

Denis GERMAIN